

**FTEM**

**Suisse**

**Concept cadre pour le développement  
du sport et des athlètes en Suisse**







## A qui s'adresse la présente brochure ?

Pour encourager au mieux les sportifs et les athlètes, de nombreuses personnes et organisations doivent interagir et apporter leur soutien. Tous ces acteurs trouveront dans la présente brochure de précieuses indications en vue d'encourager les sportifs et les athlètes de manière globale ainsi que de favoriser la pratique sportive tout au long de la vie et dans un contexte amusant. Un rôle particulier à cet égard incombe notamment aux personnes et organisations suivantes :

- fédérations sportives, clubs sportifs
- cantons, communes
- écoles, entreprises formatrices et employeurs favorables au sport de performance
- moniteurs de sport, entraîneurs et reste du personnel d'encadrement (par ex. physiothérapeutes, psychologues du sport, médecins, conseillers en orientation de carrière)
- parents, tuteurs

## Une base commune pour le sport suisse

**L'Office fédéral du sport (OFSP) et Swiss Olympic ont développé un instrument conjoint, adapté à tous les sports, baptisé « Concept cadre pour le développement du sport et des athlètes », « FTEM Suisse » en abrégé. Le « FTEM Suisse » sert de repère aux différents acteurs de la promotion du sport suisse. Le concept définit une structure de base et fournit un langage commun pour Swiss Olympic et ses fédérations membres, pour la Confédération, les can-**

**tons, les communes et les écoles, mais aussi pour les clubs de sport, les entraîneurs, les parents/tuteurs etc. dans la forme adaptée au sport concerné. Le « FTEM Suisse » intègre non seulement le sport de performance mais également le sport de masse dans ses différentes orientations. Le point de départ pour l'orientation de la promotion du sport, ce sont les sportifs, que cela soit des athlètes d'élite, des talents de la relève ou des personnes pratiquant un sport de loisirs.**

### Particularités du « FTEM Suisse »

- Le « FTEM Suisse » est indépendant de tout sport et peut donc servir de base pour des sports individuels, des sports d'équipe et des sports collectifs.
- Le « FTEM Suisse » est conçu de telle sorte qu'il peut être adapté à chaque sport et qu'un parcours des athlètes spécifique au sport concerné voit le jour.
- Le « FTEM Suisse » prévoit de raccorder le sport de performance au sport de masse et accorde notamment une grande importance à l'exploitation consciente et active des interfaces et des transitions entre les différents instruments, mesures et institutions.
- Le « FTEM Suisse » tisse un lien entre les sports et offre une base pour d'éventuelles transitions d'un sport à l'autre, encouragées consciemment.
- Le « FTEM Suisse » s'adresse à toutes les tranches d'âge. A l'exception du sport de performance, où certaines restrictions liées à l'âge sont prédéterminées selon les sports, la classification selon les tranches d'âge passe donc à l'arrière-plan. Le critère déterminant est la **phase de développement** dans laquelle se trouve l'athlète.
- Le « FTEM Suisse » est organisé de manière linéaire et structuré en phases, mais tient également compte du fait que les athlètes peuvent, au cours de leur carrière, changer de phase autant verticalement qu'horizontalement, traverser les phases plus ou moins rapidement, reprendre le sport dans une phase inférieure ou encore passer du sport de masse au sport de performance et inversement.
- Perméabilité : Sur (presque) tout le parcours des athlètes, mais de façon certaine à compter de la phase F3, des transitions entre le sport de masse et le sport de performance sont envisageables en tout temps. A cet égard, il est important de comprendre que des athlètes peuvent fournir le même niveau de performance mais être classés différemment dans le FTEM.

Exemple : Dans sa discipline, le nageur de la relève A fait montre d'un certain niveau de performance et a, selon d'autres critères PISTE, le potentiel de réaliser les meilleures performances à l'avenir. Il est encouragé par la fédération et associé à la phase T3. Dans la même discipline, le nageur adulte B affiche le même record personnel. A défaut de potentiel, il n'est pas encouragé par la fédération et donc associé à la phase F3.

- La vue d'ensemble du « FTEM Suisse » (p. 7) renvoie aux sportifs et aux athlètes. D'autres fonctions telles qu'entraîneur, arbitre, etc. peuvent et doivent être décrites dans les concepts de promotion complémentaires spécifiques aux sports ou aux fonctions.



## Les principaux objectifs du « FTEM Suisse » sont les suivants :

- **Améliorer la coordination et la systémique de la promotion du sport**

Grâce à la base commune offerte par le concept « FTEM Suisse », la collaboration et la communication entre les différents acteurs de la promotion du sport suisse peuvent être optimisées, au sein des sports, mais aussi de manière interdisciplinaire, systématique et selon une approche uniforme.

Les concepts et instruments existants en matière de promotion du sport sont intégrés dans un cadre commun de façon plus cohérente. Cela permet une meilleure coordination de la promotion du sport tant entre les divers acteurs qu'au sein des institutions concernées. Les processus organisationnels sont optimisés et leur efficacité à différents niveaux (promotion des athlètes, recrutement de fonctionnaires ou formation des entraîneurs) est améliorée. Cela favorise en outre la perméabilité entre le sport de masse et le sport de performance. L'OFSPPO et Swiss Olympic s'appuient sur le « FTEM Suisse » en ce qui concerne la promotion du sport et créent ainsi des conditions cadres optimales pour le développement de la promotion du sport par les différents acteurs du sport helvétique.

- **Lier les individus au sport toute leur vie**

Le « FTEM Suisse » permet aux acteurs de la promotion du sport suisse d'opter pour une approche globale portant sur le sport de performance (de la relève) ainsi que sur le sport de masse. Les sportifs, les athlètes, les entraîneurs, les fonctionnaires et les parents/personnes chargées de l'éducation font partie d'un système général. Ils repèrent les corrélations, préparent activement les transitions et entretiennent des échanges constructifs. La joie et le divertissement dans le cadre de l'activité sportive revêtent une importance capitale à cet égard. On parvient ainsi davantage à garder dans le sport les personnes ayant été en contact avec un sport, et ce tout au long de leur vie.

Le « FTEM Suisse » met en lumière dans quelles phases de futurs entraîneurs ou membres du comité directeur doivent être recrutés, où de nouveaux venus ambitieux peuvent trouver des offres de compétitions pour les adultes et de quelles interfaces entre le sport organisé et le sport non organisé il faut tenir compte.

- **Promouvoir les valeurs et les compétences psychosociales et les compétences santé dans le sport et par ce moyen**

Le « FTEM Suisse » s'appuie sur une approche globale en matière de développement et de promotion des sports et des athlètes. L'ancrage des compétences psychosociales et des compétences santé ainsi que des valeurs à respecter dans la formation et la formation continue contribue à la promotion ciblée du développement de la personnalité des sportifs et des athlètes. A cet égard, la promotion et la conservation de la santé (notamment le bien-être psychique, physique et social) des sportifs et des athlètes doivent toujours rester la principale priorité pour les moniteurs de sport, les entraîneurs, les parents/personnes chargées de l'éducation et le reste du personnel d'encadrement.

- **Augmenter sur le long terme le niveau dans le sport de performance**

Le « FTEM Suisse » vise à développer un système qui augmente la probabilité de mieux comprendre les différentes étapes du parcours des athlètes et de reconnaître et d'exploiter le potentiel d'amélioration des conditions cadres du sport mais aussi des contenus des outils et des mesures de promotion du sport.

Les possibilités d'évolution et la promotion des personnes pratiquant un sport sont ainsi optimisées, en particulier au cours des phases de transition. Le parcours des athlètes idéal, de la formation de base à l'élite mondiale, est consigné dans ses grandes lignes et connu des différents acteurs qui ont une influence sur les athlètes ainsi que des athlètes eux-mêmes. Les acteurs peuvent ainsi se focaliser sur leur propre tâche. En même temps, ils savent où ils se situent dans le système global et quel est leur rôle. La promotion est donc plus ciblée, plus efficace et plus complète, ce qui permet à davantage d'athlètes d'arriver au sommet.



## Comment le « FTEM Suisse » est-il mis en œuvre dans la pratique ?

**En vue de mettre le « FTEM Suisse » en œuvre dans la pratique, il s'agit en premier lieu de répondre aux questions suivantes pour chaque domaine clé et chaque phase :**

1. Quels sont les objectifs et la stratégie y relative ?

2. Quels sont les contenus les plus importants pour le développement et la promotion de sportifs : par ex. dimensions du développement spécifiques au sport (condition physique, technique, tactique, coopération et mental), compétences psychosociales et compétences santé, adhésion et rapport aux valeurs ?

3. Comment ces contenus sont-ils implémentés sous forme d'instruments de promotion et de formation (programmes, planifications, compétitions, structures de formation et de formation continue, etc.) ?

4. Les différentes interfaces et transitions (entre les phases et entre les instruments de promotion au sein des phases) sont-elles coordonnées de façon judicieuse pour les diverses parties prenantes et fonctionnent-elles ?

5. Quels sont les rôles et les tâches des principaux acteurs dans le domaine clé correspondant ou dans la phase correspondante (fédérations, entraîneurs, parents/personnes chargées de l'éducation, écoles/employeurs, etc.) ?

6. Quels autres partenaires et outils (recherche et développement, sciences du sport, etc.) sont nécessaires afin de garantir ou de renforcer l'efficacité et la qualité des mesures ?

Swiss Olympic et l'OFSPPO recommandent aux fédérations de définir tout ce qui touche à la promotion du sport en général et au développement d'un sport dans un concept global (concept de promotion du sport de masse et concept de promotion du sport de performance) en s'appuyant sur le « FTEM Suisse ». Pour les fédérations multisports, il est recommandé d'établir tout d'abord un concept commun à tous les sports, puis des parcours des athlètes spécifiques aux différents sports ou aux différentes disciplines.

# Vue d'ensemble des dix phases du

## « FTEM Suisse »

« FTEM Suisse » repose sur quatre domaines clés : **F** pour **Foundation** (fondement, sport de masse, pratique sportive tout au long de la vie), **T** pour **Talent**, **E** pour **Elite** et **M** pour **Mastery** (élite mondiale).

Ces quatre domaines clés sont divisés en dix phases (**F1, F2, F3, T1, T2, T3, T4, E1, E2, M**).

Des phases peuvent être ajoutées, supprimées ou renommées selon les besoins spécifiques des sports.

### Foundation

- F1 Découvrir, apprendre et pratiquer des mouvements et des jeux de base**  
Mettre l'accent sur la découverte et l'apprentissage des mouvements et des jeux de base dans un contexte amusant, sur la découverte des éléments (par ex. l'eau) et sur l'utilisation d'équipements sportifs et ludiques.
- F2 Découvrir différents sports et mener un mode de vie actif**  
Consolider les mouvements et les jeux de base et les axer sur un sport spécifique.
- F3 S'engager dans un sport spécifique (avec/sans compétitions)**  
S'engager dans un sport spécifique, généralement de façon régulière, dans un cadre organisé ou individuel. Les motivations pour bouger et faire du sport sont très diverses.

### Elite

- E1 Représenter la Suisse (au niveau international)**  
Réaliser des performances exceptionnelles en vue d'accéder à l'élite internationale ou de jouer dans une ligue professionnelle.
- E2 Avoir du succès au niveau international**  
Participer avec succès à des compétitions internationales et décrocher des médailles ou des diplômes.

### Un développement sportif idéal

La représentation ci-dessous des dix phases du « FTEM Suisse » montre les phases de développement possibles de la pratique sportive tout au long de la vie et le parcours idéal d'un athlète vers l'élite internationale. Au cours de leur développement, il est fréquent que les sportifs connaissent aussi des phases de régression. C'est la raison pour laquelle une transition linéaire passant par toutes les phases constitue un idéal qui ne correspond pas à la réalité. Un passage du sport de performance au sport de masse ou inversement est possible et dépend de l'engagement ainsi que du niveau du sportif. Le contexte (disponibilité et connaissances des entraîneurs, soutien parental,

### Talent

- T1 Montrer son potentiel**  
Montrer du talent grâce à ses aptitudes et à ses compétences sur les plans physique et psychique, signes possibles de futures performances (de pointe).
- T2 Confirmer son potentiel**  
Confirmer son potentiel (à plusieurs reprises) sur la base de critères nationaux.
- T3 S'entraîner et atteindre des objectifs**  
Intensifier l'entraînement et renforcer l'engagement pour atteindre des objectifs plus ambitieux. Accéder à l'élite nationale de la relève.
- T4 Percer et gagner des récompenses**  
Réussir à rejoindre l'élite nationale et s'imposer face à la concurrence. Représenter la Suisse au niveau international (plus haute catégorie de la relève ou catégorie de transition).

### Mastery

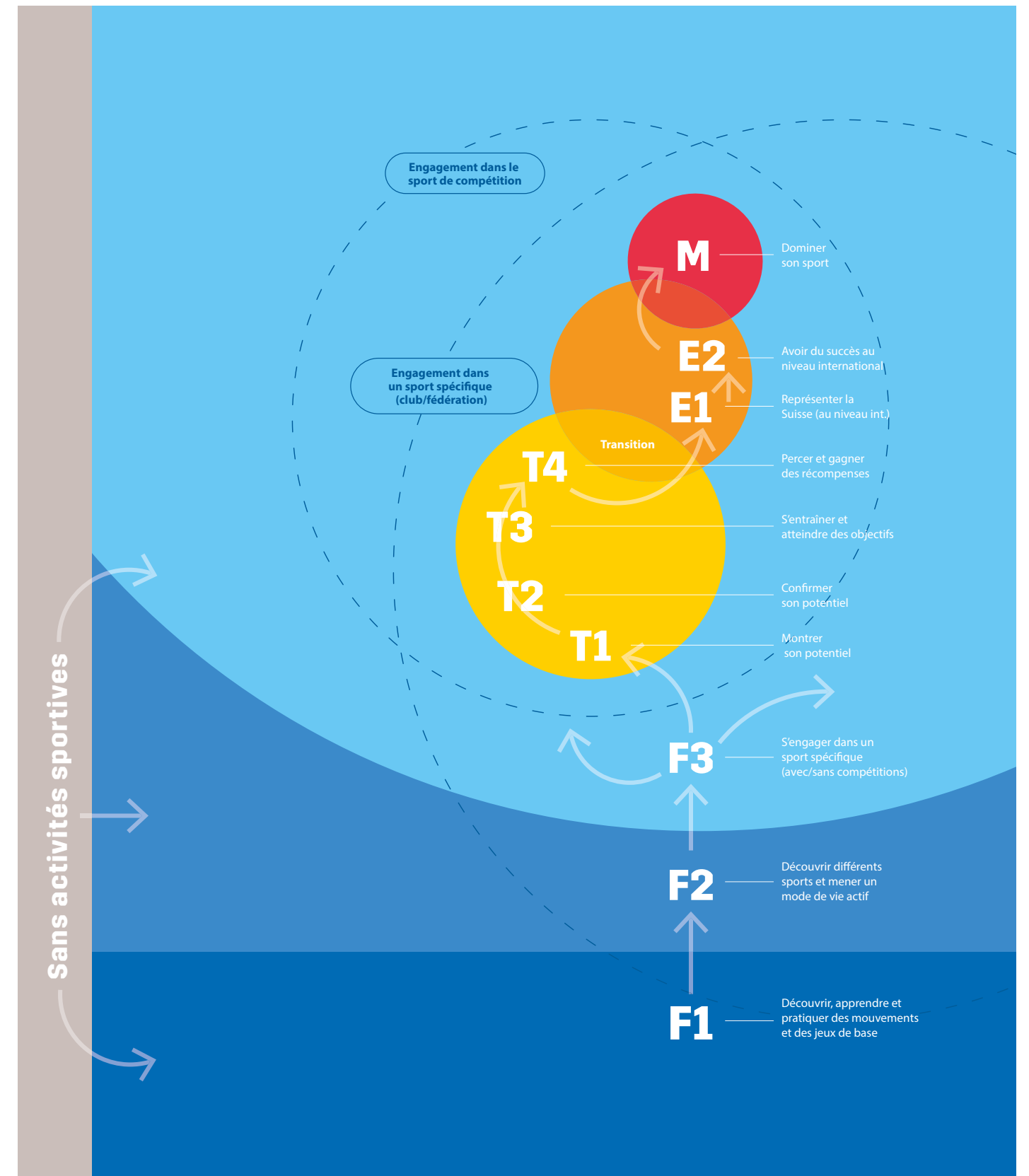
- M Dominer son sport**  
Dominer son sport et avoir des succès constants sur le plan international lors de compétitions d'envergure (CM, JO, etc.) pendant plus de quatre ans.

possibilités de formation, infrastructure et équipement, médecine et sciences du sport, structure et stratégie du club et de la fédération) revêt également une importance capitale et doit être pris en compte dans sa globalité en ce qui concerne le développement du sport et des athlètes et ses différentes facettes doivent faire l'objet d'une bonne coordination.

La meilleure condition pour un parcours idéal est remplie si la joie et le plaisir de bouger, de faire du sport, de s'entraîner et de participer à des compétitions sont activement recherchés et maintenus.

# Vue d'ensemble des phases et

## des domaines du « FTEM Suisse »







## Valeurs dans le «FTEM Suisse»

**Le « FTEM Suisse » adopte une approche globale et favorise le développement de la personnalité des athlètes et des sportifs. A cette fin, il s'appuie sur les valeurs ancrées dans la Charte d'éthique. Ces dernières forment la base d'un sport sûr, bon pour la santé, axé sur le respect et fair-play dans les dix phases du « FTEM Suisse ». Dans ce contexte, les entraîneurs et les chargés de fonction impliqués ainsi que les autorités, les écoles, les fédérations ou les clubs jouent un rôle central. Ils incarnent les valeurs issues de la Charte d'éthique et les transmettent activement et de manière ciblée**

Les principes de la Charte d'éthique accompagnent les athlètes et les sportifs de toutes catégories d'âge et de tous les niveaux. Le tableau suivant met en relation les neuf principes de la Charte d'éthique et les dix phases du « FTEM Suisse ». Il montre aux acteurs du sport suisse où ils doivent mettre l'accent pour promouvoir la transmission de valeurs. Sur la base

**lors des entraînements, dans le cadre de la formation et dans le milieu sportif. Les athlètes et les sportifs sont ainsi en contact avec les valeurs de la Charte d'éthique dès leurs débuts. Ils peuvent les intégrer et se comporter en conséquence. Les parents/ personnes chargées de l'éducation sont eux aussi d'importants partenaires lorsqu'il s'agit d'illustrer et de renforcer ces valeurs. Ils veulent également le meilleur pour leur enfant. C'est la raison pour laquelle il est capital d'échanger et de se concerter régulièrement avec eux.**

de cette vue d'ensemble ainsi que des compétences psychosociales et des compétences santé existantes, des contenus concrets sont formulés et ancrés dans le cadre du parcours des athlètes. Une fois cet ancrage réalisé, on passe au processus de mise en œuvre et de renforcement. Les athlètes orientent leur comportement selon les contenus transmis.

Points centraux de la Charte d'éthique dans le cadre du « FTEM Suisse » en matière de promotion :

		F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M
1	Traiter toutes les personnes de manière égale.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	Promouvoir l'harmonie du sport avec l'environnement social.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	Renforcer le partage des responsabilités.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	Respecter pleinement les sportifs et les sportives au lieu de les surmener.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	Eduquer à une attitude sociale juste et à un comportement responsable envers l'environnement.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	S'opposer à la violence, à l'exploitation et au harcèlement sexuel.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	S'opposer au dopage et à la drogue.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	Renoncer au tabac et à l'alcool pendant le sport.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	S'opposer à toute forme de corruption.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Légende : ■ Intensité de la promotion ■ Domaine de mise en œuvre

Dès 2023, vous trouverez ici des liens vers des documents montrant quelles valeurs et compétences concrètes doivent être transmises et encouragées dans chaque domaine clé.



# Foundation



## Le premier domaine clé : Foundation (F1, F2, F3)

Regroupant la majeure partie des passionnés de sport en Suisse, le domaine clé Foundation représente aussi bien le point de départ de chaque carrière sportive que la **pratique sportive tout au long de la vie**.

Ce domaine clé constitue le fondement de la promotion globale du sport, que l'accent soit mis sur des objectifs de performance, sur le plaisir et le bonheur procurés, sur les interactions sociales ou bien sur d'autres éléments. Il convient de créer les conditions nécessaires à une pratique sportive tout au long de la vie en veillant tout particulièrement, dans un premier temps, à ce que la découverte et l'apprentissage des formes élémentaires de mouvements et de jeux non spécifiques à un sport (F1) soient plaisants et ludiques afin qu'une base étendue et diversifiée de compétences motrices, cognitives et sociales puisse être établie. Viennent ensuite l'approfondissement et l'amélioration continue des mouvements et formes de jeux (F2).

La phase F3 correspond quant à elle à un engagement systématique dans un sport spécifique. Les pratiquants s'exercent régulièrement dans un ou plusieurs sports, le plus souvent au sein de structures d'entraînement organisées tel un club.

Ceux-ci peuvent également s'entraîner seuls sous réserve d'avoir accès aux installations nécessaires ou si leurs activités se déroulent en extérieur.

Le domaine clé Foundation porte tout particulièrement sur la promotion du respect d'autrui et de la préservation de l'environnement, sur l'application et la revendication d'une tolérance zéro quant à toute forme de violence et de discrimination ainsi que sur la sensibilisation aux conséquences de la consommation de substances addictives (principes éthiques 1, 5, 6 et 8, cf. illustration figurant à la page 9). Cela peut être réalisé notamment au moyen d'offres d'entraînement et de pratique sportive ouvertes à tous. Une communication respectueuse, même en cas de stress ou de défaite, est tout aussi importante.

### Statistiques issues de l'étude Sport Suisse 2020

- 84 % de la population pratiquent une activité sportive, soit plus de 7 millions de personnes. 99,6 % d'entre elles le font dans le cadre du domaine clé F, et non dans le cadre d'un instrument de promotion de la fédération nationale.
- Près de 50 % de la population sont considérés comme des sportifs assidus.
- 22 % de la population sont des membres actifs d'un club de sport.
- Près d'un cinquième de la population possède un abonnement à un centre de fitness.
- Un quart de la population passe des vacances sportives en Suisse, dont le concept est très apprécié.
- La santé et la forme physique, le plaisir de bouger, le contact avec la nature ainsi que la détente et la réduction du stress sont les principales raisons qui poussent la population à faire du sport en Suisse.
- La pratique d'une activité sportive résulte en revanche assez rarement d'une volonté de participer à des compétitions et d'être performant, en particulier chez les femmes et avec l'âge.





# Une pratique sportive tout au long de la vie grâce à des offres variées et facilement accessibles

La promotion du sport suisse doit permettre à tout un chacun de s'adonner à une pratique sportive attrayante tout au long de la vie, et ce en proposant des offres d'activités physiques et de sports appropriées. Un large éventail d'offres suscitera l'intérêt de sportifs mus par différentes raisons : L'activité physique et le sport peuvent servir à récupérer de manière active, à améliorer sa condition physique et sa santé, à évacuer le stress, à se lancer des défis ou à en relever de nouveaux, à atteindre des objectifs seul ou à plusieurs, à se jauger soi-même, à nouer et à entretenir des relations amicales, etc. Les sportifs désireux d'intégrer le domaine clé T, qui correspond à une promotion structurée et orientée vers la performance de la part d'une fédération nationale, ne représentent qu'une infime partie des pratiquants. Outre la transition vers le sport de performance sous la responsabilité d'une fédération, les sportifs disposent de multiples possibilités d'effectuer des entraînements axés sur la performance et de poursuivre des objectifs analogues.

## L'implication d'acteurs divers et variés

La pratique d'une activité sportive tout au long de la vie par la population suisse requiert l'implication d'acteurs divers et variés devant harmoniser leurs prestations de services.

- Une **interconnexion** étroite des pouvoirs publics (Confédération, cantons, villes et communes), du sport organisé (fédérations et clubs) et des prestataires commerciaux (par ex. : salles de fitness, studios de yoga, secteur du tourisme et autres) est nécessaire à l'optimisation des conditions cadres d'une pratique sportive tout au long de la vie.
- La disponibilité d'**infrastructures sportives** dont l'utilisation fait l'objet d'une coordination adéquate et l'accès aux espaces publics doivent être garantis aux sportifs.
- Compte tenu notamment de l'obligation des trois heures d'**éducation physique**, de l'enseignement en mouvement, du sport scolaire facultatif, des structures d'accueil de jour propices au sport et à l'activité physique ainsi que de l'impact qu'elle peut avoir sur les enfants et les adolescents, l'école joue un rôle primordial.

## F1

### Découvrir, apprendre et pratiquer des mouvements et des jeux de base

L'accent est mis sur la découverte des mouvements et des jeux de base ainsi que des différents éléments correspondants. A travers l'exercice physique et les jeux, les enfants font également leurs propres expériences sensorielles, personnelles et sociales. La découverte, l'apprentissage et la pratique de séquences générales de mouvements telles que la course, le saut, l'équilibre, la roulade, la rotation, la grimpe, l'appui, le balancement, le rythme, la danse, le lancer, la saisie, le combat, la lutte, la glisse et le dérapage favorisent l'établissement d'un répertoire étendu et diversifié d'expériences motrices. Plus l'expérience motrice de base est vaste et plus les mouvements gagnent en stabilité par la pratique, plus il sera possible de réaliser des actions motrices complexes ultérieurement. La pratique de diverses formes de jeux de base contribue à une compréhension de jeu plus poussée et crée les conditions propices à la pratique, tout au long de la vie, d'activités sportives ludiques. La joie et le plaisir de bouger, de jouer et de faire du sport figurent au premier plan.

Cette phase se déroule majoritairement lors de la **petite enfance**. En laissant libre cours à son besoin naturel de bouger, l'enfant s'ouvre au monde et apprend à travers son activité physique, tout en faisant de multiples expériences déterminantes pour son épanouissement personnel. Le développement de compétences motrices rend possible des mouvements plus précis, réduit les risques d'accident et renforce le potentiel d'amélioration en matière de sport. A travers l'exercice physique et les jeux, les enfants vivent aussi des **expériences sociales**, matérielles et personnelles. Ils apprennent à gérer leurs propres émotions (par ex. : joie, frustration) et ont une meilleure perception de leur environnement et d'eux-mêmes. Ils s'exercent à la gestion des relations avec les autres et tiennent compte des valeurs inculquées. Lors d'activités physiques et sportives, les enfants sont immédiatement témoins de leurs progrès et associent ces expériences à des émotions positives. Il en découle bien souvent un engagement à long terme en faveur du sport.

Différents **espaces dévolus au mouvement** doivent être disponibles et accessibles pour que le besoin naturel de bouger et de jouer des enfants puisse être satisfait. Les communes et écoles, mais aussi les services chargés de la planification des transports et de l'architecture en sont responsables et doivent se coordonner. Au sein des garderies, des groupes de jeux, des écoles enfantines ou des écoles primaires, c'est le corps enseignant et le personnel d'encadrement qui prennent la relève. De par leur rôle de modèles, les parents/personnes chargées de l'éducation assument eux aussi une grande responsabilité. Ceux-ci instruisent leurs enfants et peuvent amener ces derniers à pratiquer une activité sportive tout au long de leur vie en adoptant une attitude favorable au sport et en les soutenant de manière inconditionnelle, peu importe leurs performances.

## F2

### Cultiver un mode de vie actif et découvrir un ou plusieurs sports

Cette phase correspond habituellement aux premiers pas dans un sport ; les mouvements et jeux de base non spécifiques cèdent naturellement leur place aux **mouvements inhérents au sport concerné**. Les pratiquants utilisent les mouvements de base qu'ils connaissent déjà et les approfondissent en fonction du sport choisi. Leurs compétences sportives s'en trouvent ainsi développées et affinées. En cas d'apprentissage de nouveaux mouvements et séquences sportives, les pratiquants font appel à leur répertoire de mouvements et d'actions déjà ancré. Plus celui-ci sera fourni, mieux les nouveaux mouvements seront assimilés. A cet égard, la qualité des expériences motrices a autant d'importance que leur nombre.

Le plaisir de bouger, la poursuite d'objectifs en matière de santé et l'envie de nouer des relations sociales sont des moteurs importants de la pratique sportive. Les activités physiques et sportives ont lieu, la plupart du temps, de façon régulière.





Au cours de cette phase, les sportifs et, en particulier, les enfants et les adolescents pratiquent idéalement plusieurs sports. Généralement, diverses **offres de sport spécifiques et destinées aux enfants et aux adolescents** sont proposées par les clubs et dans le cadre de l'enseignement obligatoire et facultatif (du sport) à l'école. En exprimant leur passion du sport, les parents/personnes chargées de l'éducation peuvent avoir une influence positive sur la pratique sportive de leurs enfants. Ils peuvent se renseigner au sujet des offres existantes et permettre à ces derniers d'en profiter.

Les adultes qui reprennent le sport ou **passent d'un sport à un autre** arrivent bien souvent dans cette phase. Il se peut par ailleurs que plusieurs sports soient pratiqués. Une grande variété d'offres sportives peut conduire à l'organisation d'actions dirigées au sein des clubs et d'initiatives en faveur de l'activité physique au sein des communes, mais aussi à la prestation de services, par des fournisseurs commerciaux privés, relevant par exemple de la santé et de la forme physique. Avoir facilement accès aux infrastructures existantes et à un environnement propice au mouvement joue en outre un rôle primordial dans la prise de décision d'une personne de s'engager dans un sport spécifique.

Le sport et l'activité physique font partie intégrante du quotidien.

## F3

### S'engager dans un sport spécifique (avec/sans compétitions)

A ce stade, les personnes pratiquant un sport s'engagent dans un sport spécifique et s'entraînent généralement de façon régulière, soit dans un contexte organisé comme au sein d'un club ou d'un centre d'entraînement, soit individuellement ou dans des groupes informels.

La phase F3 regroupe une vaste palette de personnes pratiquant un sport, qui se différencient tant par leur âge que par leurs motivations.

Une partie d'entre elles fait du sport ou s'entraîne sans participer à des compétitions tandis qu'une autre partie se prépare de manière ciblée à une ou plusieurs **compétitions** par an, a des objectifs de performance clairs et une pratique intensive par moment à cet égard.

Dans cette phase, les athlètes de la relève ayant pour objectif d'être intégrés dans le système de promotion orienté vers la performance d'un club et, plus tard, de la fédération augmentent en principe leur volume d'entraînement et optent souvent pour un seul sport principal.

Dès la phase F3, une évolution vers le système de promotion de la fédération est possible, mais dépend de divers facteurs (par ex. du potentiel) en plus de la capacité de performance. Des athlètes issus de beaucoup de sports individuels peuvent pratiquer à une **intensité typique d'un sport d'élite**. Même si leurs performances sont équivalentes, ils sont associés à la phase F3 tant que leur promotion n'est pas assurée au sein de structures nationales.

Les contextes nécessaires à un engagement et à un entraînement spécifiques à un sport sont variables. Les offres qui encouragent les gens à pratiquer régulièrement sont souvent proposées par des clubs, des écoles ou des fournisseurs commerciaux. Les championnats qui ne s'inscrivent pas dans le sport de performance, les compétitions et les autres événements peuvent être des sources de motivation. Une offre suffisante en centres sportifs, en fitness et en installations extérieures spécifiques ainsi qu'un accès garanti à l'espace public sont des facteurs importants pour la promotion du sport individuel.

### Image différenciée des phases F2 et F3

Les raisons qui poussent les gens à faire du sport sont très diverses. La promotion de l'activité physique et du sport en Suisse doit en tenir compte et encourager le sport et l'activité physique indépendamment des motivations de l'ensemble des gens en proposant une offre appropriée. Pour les fédérations, les clubs, la Confédération, les cantons, les villes, les communes, les écoles ou les prestataires commerciaux, il s'agit de proposer des offres attrayantes et des conditions cadres correspondantes afin de répondre aux différentes motivations des personnes pratiquant un sport.

Afin d'établir une image différenciée des parties prenantes des phases F2 et F3, on peut définir des sous-groupes axés notamment sur la pratique sportive individuelle, la pratique sportive dans des structures organisées ou l'entraînement en vue de compétitions.

Cela peut avoir lieu dans un sport au niveau d'un club ou d'une fédération ou par exemple dans plusieurs sports au niveau d'une commune.

### Les questions clés ci-après peuvent aider à établir une image différenciée des phases F2 et F3 :

- Quelles sont les parties prenantes concernées ? Qui fait du sport, respectivement un sport spécifique ?
- Quel(s) groupe(s) pourrait-on potentiellement atteindre ou attirer ?
- Lesquels de ces groupes sont intéressants par exemple pour un club/une fédération ou une commune ?
- Lesquels de ces groupes ont besoin de prestations à cet égard ? Lesquelles et qui doit ou peut les proposer ?
- Quelles sont les interfaces existantes entre les différents groupes ?
- Quelles sont les interfaces critiques ? Où se situent les opportunités ou les risques ? Comment peut-on exploiter les opportunités en vue de réduire les problèmes ?
- Quelles sont les offres qui permettent de faire bouger les personnes inactives ?
- Où se situent les interfaces avec les phases T et éventuellement E ?
- Comment la joie et le plaisir de bouger et de faire du sport sont-ils activement promus et maintenus ?
- Quelles sont les offres qui permettent d'éviter les abandons et/ou de faire revenir les sportifs et les athlètes ?
- Quel est le rôle des parents/personnes chargées de l'éducation à cet égard ?



# Talent

## Le deuxième domaine clé :

### Talent (T1, T2, T3, T4)



Les quatre phases du domaine clé Talent représentent le processus de développement d'une personne qualifiée de « talent » dans un sport par la fédération. A cet égard, on tient compte tant des capacités (physiques et psychiques) en matière de performance propres à la personne concernée que de son entourage (entraîneurs, école, parents/personnes chargées de l'éducation, domicile, etc.) (cf. bibliographie : Hohmann, 2009 et Gagné, 2003). De manière générale, seuls les athlètes qui effectuent les tests PISTE de la fédération et qui confirment ensuite leur potentiel dans le cadre d'une détection systématique des talents peuvent accéder au domaine-clé T. Les fédérations intègrent les talents dans leur programme de promotion structurée (selon le concept de promotion de la relève), ce qui signifie que les talents accèdent à une structure d'entraînement locale, régionale ou nationale.

Le processus de développement d'un talent se déroule de manière individuelle. Les sportifs doivent d'abord avoir la possibilité de démontrer leur potentiel en vue d'une éventuelle future meilleure performance sur la base de critères prédéfinis et spécifiques au sport concerné (T1), avant de pouvoir confirmer leur potentiel (T2). Ils s'engagent alors à atteindre des objectifs de performance, ce qui implique un investissement personnel et un volume d'entraînement plus importants (T3). Les meilleurs percent finalement jusqu'à l'élite nationale alors qu'ils font partie de la relève et accèdent à l'élite (T4).

Le processus PISTE commence par les phases T1 et T2. Pendant la phase T3, un talent sportif attire l'attention sur lui ou fait déjà l'objet d'observations, puis il est invité à faire ses preuves dans le cadre d'un test PISTE (montrer son potentiel). Après deux passages du test PISTE dans le sport correspondant, le talent confirme son potentiel (confirmer son

potentiel). A compter de ce moment, un talent est en principe soutenu de manière ciblée par la fédération dans le cadre de la structure pour la promotion de la relève (par ex. club avec label, centre régional de performance, centre d'entraînement, etc.).

Dans les quatre phases, le bon fonctionnement de l'environnement du sportif est nécessaire pour permettre une pratique du sport qui favorise son développement. Il s'agit en outre de lui transmettre des connaissances approfondies et de le familiariser avec des valeurs spécifiques au sport.

Il s'agit aussi de poursuivre le développement de la sensibilisation, des connaissances ainsi que de la gestion en ce qui concerne les thématiques et les attitudes liées aux valeurs dans le sport. Les parents/personnes chargées de l'éducation peuvent apporter leur soutien dans le cadre de ce processus en s'informant, en communiquant correctement entre eux et en promouvant eux-mêmes une pratique sportive orientée vers les valeurs. Dans le domaine clé Talent, tous les principes d'éthique doivent en principe être encouragés (cf. illustration de la page 9), et ce notamment en impliquant activement les athlètes dans la prise de décisions, en communiquant sur des thématiques spécifiques (par ex. prévention du dopage, conservation et amélioration de la santé et du bien-être, gestion des réseaux sociaux), en assurant la promotion active des compétences psychosociales et des compétences santé (par ex. perception de soi, gestion de ses propres limites).

#### Phases de développement

Le développement personnel sur le parcours des athlètes est caractérisé par des transitions au niveau de la condition physique, du mental, de la vie sociale, de l'école/de la profession et des finances. Le potentiel de développement est mieux exploité si ces transitions sont gérées proactivement, suffisamment tôt et **main dans la main** avec les athlètes et leur entourage, c'est-à-dire les parents/personnes chargées de l'éducation, l'école/l'entreprise formatrice et les personnes concernées au sein des fédérations/des clubs. Le bien-être reste également un élément important. A cet égard, il est important de garder en mémoire que les transitions peuvent toujours constituer des obstacles dans une carrière. Celles-ci doivent par conséquent faire l'objet d'une gestion attentive.

#### Qu'est-ce que PISTE ?

La détection et la sélection des talents selon PISTE (pronostic intégratif et systématique par l'estimation de l'entraîneur) signifie que ce ne sont pas les athlètes qui sont actuellement les meilleurs qui sont sélectionnés et encouragés mais ceux qui présentent le plus grand potentiel pour aller jusqu'à l'élite. La sélection tient compte non pas du niveau de performance actuel, mais des performances futures dans la catégorie élite. La notion de talent est interprétée de façon « multidimensionnelle ». Autrement dit, on prend en considération non seulement les performances actuelles en compétition et à l'entraînement, mais aussi des critères de performance tels que la motivation, l'environnement, les années d'entraînement, l'état du développement biologique, les facteurs anthropométriques ou la résistance. Toutes les fédérations sportives nationales disposant d'un concept de promotion de la relève approuvée par Swiss Olympic effectuent leur sélection des talents selon PISTE.

cf. [swissolympic.ch](http://swissolympic.ch)

#### Manuel pour la détection et sélection des talents





## T1

### Montrer son potentiel

Les talents de la relève sont reconnus grâce à leurs capacités et à leurs aptitudes particulières qui laissent présager de futures performances (de pointe). Dans la phase T1, les premiers tests ont lieu dans le cadre du processus PISTE des fédérations.

## T2

### Confirmer son potentiel

En phase T2, les sportifs sont soumis à une étape d'observation au cours de laquelle ils doivent démontrer leurs capacités d'apprentissage en ce qui concerne leur sport, leur engagement, leur motivation, leur capacité d'entraînement, leurs qualités mentales spécifiques et leur autogestion. L'objectif est de confirmer le potentiel de développement démontré en phase T1. L'examen et la sélection du talent s'effectuent généralement selon des critères d'évaluation interdisciplinaires et spécifiques au sport, définis par la fédération sportive nationale.

## T3

### S'entraîner et atteindre des objectifs

Durant cette phase, le volume d'entraînement augmente considérablement dans la plupart des sports. Les athlètes poursuivent des objectifs de performance (par ex. d'excellents classements lors de Championnats nationaux dans leur catégorie). Pendant la phase T3, les athlètes sont généralement convoqués à des réunions de cadres au niveau national et/ou sont déjà membres d'une équipe nationale de la relève dans leur sport et/ou s'entraînent dans un centre national de performance ou dans un centre d'entraînement défini par la fédération (centre d'entraînement régional, centre d'entraînement dédié à la promotion de la relève, etc.). La qualité de l'encadrement est décisive pour réaliser de bonnes performances et éviter les abandons. Les parents/personnes chargées de l'éducation et les entraîneurs constituent à cet égard d'importantes références pour les athlètes de la relève puisqu'ils les soutiennent notamment dans le développement, la promotion et le renforcement de leur santé psychique, de leurs compétences psychosociales et de leurs compétences santé.

## T4

### Percer et gagner des récompenses

Les athlètes réussissent à percer au niveau de la relève nationale et rejoignent l'élite. Ils bénéficient d'un encadrement intensif et sont récompensés de leurs performances, par ex. par la sélection dans un cadre national ou la convocation pour des compétitions internationales. En phase T4, les athlètes font généralement partie du cadre national de la plus haute catégorie de la relève dans leur sport. De par leur notoriété plus grande, ils font déjà office de modèles, notamment dans leur sport.

### Questions clés complémentaires :

- Comment la joie et le plaisir de bouger, de faire du sport et de participer à des compétitions sont-ils activement promus et maintenus ?
- Via quelles mesures les talents sont-ils identifiés et comment les structures/acteurs du sport locaux et régionaux sont-ils intégrés dans le processus ?
- Comment la philosophie de la fédération est-elle appliquée au sein des différentes structures de promotion et comment le transfert de connaissances est-il assuré ?
- De quelle manière le système de compétition de la relève promeut-il de façon ciblée et à long terme les compétences centrales des athlètes ?
- De quel soutien les entraîneurs bénéficient-ils dans le cadre de leur planification de carrière et en ce qui concerne la formation continue ?
- Quelles transitions (développement, sport et formation) doivent être traitées ?
- Quelles sont les transitions critiques ? Quels sont les opportunités ou les risques ? Comment peut-on exploiter les opportunités en vue de réduire les problèmes ?
- Quels partenaires issus de l'entourage des athlètes doivent être impliqués lors du bilan et de la planification pluriannuelle ? Comment les parents/personnes chargées de l'éducation peuvent-ils participer ?
- Quelles sont les sollicitations physiques et psychiques supplémentaires qui découlent de l'augmentation de la charge d'entraînement ?

- Y a-t-il un « plan B » en ce qui concerne la planification de carrière ? Lequel ?
- Quelles prestations de soutien pourraient être utiles ? Où les trouver ?
- Quelles sont les mesures qui permettent d'éviter les abandons et de garder les athlètes dans le système ? Quel est le rôle des parents/personnes chargées de l'éducation à cet égard ?
- Un transfert de talents est-il possible le cas échéant ? Comment celui-ci est-il intégré ?

### Phase de transition :

Le passage de la phase T4 à la phase E1, à savoir le passage de la relève à l'élite, représente souvent un défi majeur sur le parcours des athlètes. Certains sports disposent de catégories de transition (par ex. la catégorie M23), d'autres appliquent des systèmes de compétition qui prévoient un passage direct de la relève à l'élite. Par conséquent, cela peut prendre plusieurs années pour qu'un athlète s'établisse vraiment au niveau de l'élite.

C'est la raison pour laquelle Swiss Olympic et l'OFSPo recommandent aux fédérations d'accorder une grande attention à cette transition ainsi que de garantir un soutien et un accompagnement ciblés aux athlètes qui se trouvent dans cette phase de leur carrière. Cette transition devrait en outre être gérée comme une phase supplémentaire.





## Le troisième domaine clé :

### Elite (E1, E2)

Les athlètes d'élite disputent des compétitions sur le plan international et y représentent la Suisse. Cela implique un comportement exemplaire au sens des valeurs olympiques et des neuf principes de la Charte d'éthique du sport suisse, l'incarnation du Spirit of Sport. Les athlètes sont généralement adultes et membres d'un cadre national.

La participation à des compétitions internationales (CE, CM, Coupe du monde, etc.) leur permet de se familiariser avec l'élite mondiale (E1). Les athlètes ont ensuite la possibilité de se frayer un chemin vers l'élite internationale (E2) en se qualifiant pour des finales ou en décrochant des médailles et des victoires.

En ce qui concerne les sports collectifs, il est possible d'accéder au domaine clé Elite via un engagement au sein d'un club professionnel de première ligue en Suisse ou dans un autre pays. Grâce à la sélection dans l'équipe nationale et aux engagements correspondants sur le plan international, les athlètes pratiquant un sport collectif atteignent la phase E2.

Dans le domaine clé Elite, l'accent est mis avant tout sur les principes éthiques 2, 3, 6, 7 et 9 (cf. illustration figurant à la page 9). Pour cela, les athlètes doivent par exemple assumer un rôle de modèle et être sensibilisés à des thèmes spécifiques au sport de performance tels que les matches truqués ou la durabilité des grandes manifestations sportives.

#### E1

##### Représenter la Suisse (au niveau international)

Ils atteignent alors le statut d'athlète d'élite national(e). Les athlètes pratiquant un sport individuel ou un sport d'équipe sont sélectionnés pour des compétitions internationales au plus haut niveau (Championnats d'Europe, du monde, etc.) ou se qualifient pour des épreuves de Coupe du monde ou d'autres compétitions internationales comparables. Les athlètes pratiquant un sport collectif jouent au sein d'un club professionnel de la plus haute ligue en Suisse ou dans une équipe d'une ligue professionnelle à l'étranger.

#### E2

##### Avoir du succès au niveau international

Les athlètes remportent des médailles lors de compétitions importantes telles que les Jeux Olympiques, les Championnats du monde et d'Europe ou d'autres événements comparables comme les tournois du Grand Chelem. Dans les sports collectifs, les athlètes disputent des matches ou des tournois de qualification avec l'équipe nationale et réalisent des exploits (par ex. qualification pour les finales des Championnats du monde ou d'Europe).

##### Questions clés complémentaires :

- Comment les prestations de soutien sont-elles coordonnées pour que les athlètes puissent s'établir avec succès dans cette phase ?
- Quels sont les instruments existants pour les transferts de talents ou pour les athlètes qui n'ont pas encore pu révéler leur potentiel ?
- Quelle stratégie la fédération adopte-t-elle en vue d'organiser des compétitions internationales attrayantes en Suisse ?
- Carrière professionnelle ou carrière duale ? Quels sont les principes à respecter à cet égard ?
- Comment et surtout à partir de quand la transition vers le monde du travail peut-elle être abordée de façon proactive ?
- Quelles sont les opportunités offertes aux athlètes d'élite par une expérience « de vie » et de quelle manière leur transfert est-il assuré lorsque la personne assume d'autres fonctions professionnelles ou bénévoles dans le sport ?
- Comment maintenir le divertissement et la joie dans le cadre de l'entraînement et des compétitions ?
- Grâce à quelles synergies/quels réseaux peut-on offrir les meilleures conditions cadres aux athlètes ? Cela permet-il de faire preuve d'innovation et d'être meilleurs que la concurrence ?
- Quel est le rôle des parents/personnes chargées de l'éducation à cet égard ?



# Mastery



## Le quatrième domaine clé :

### Mastery (M)

Les personnes ayant gagné plusieurs fois et sur une longue période des médailles dans le cadre de compétitions internationales (Championnats du monde, Jeux Olympiques) ou de circuits professionnels (ATP en tennis, Coupe du monde en ski alpin) comptent parmi les leaders d'un sport et appartiennent ainsi au domaine clé Mastery.

Ces athlètes ont un talent exceptionnel et deviennent des figures de proue de leur sport et de leur pays. Par conséquent, leur positionnement par rapport aux valeurs olympiques (Respect, Amitié, Excellence) et leur rôle de porte-parole en faveur d'un sport axé sur les valeurs sont particulièrement importants. Dans le domaine clé Mastery, l'accent est mis avant tout sur les principes éthiques 6, 7 et 9 (cf. illustration figurant à la page 9). Pour cela, les athlètes doivent être très bien sensibilisés à certains thèmes éthiques et incarner leur rôle de modèle de manière systématique.

**M**

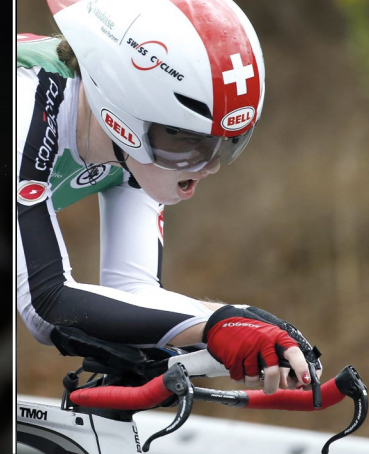
#### Dominer dans son sport

Les athlètes renouvellent leurs succès pendant plusieurs années (plus de quatre ans). Ils font partie des meilleurs dans leur sport.

En Suisse, peu d'athlètes font partie de ces talents d'exception. Il y a par ex. Nicola Spirig, Roger Federer, Nino Schurter en sports individuels ou Roman Josi ou Andy Schmid en sports collectifs.

**Remarque :** Les deux domaines-clés Elite et Mastery sont rattachés exclusivement au sport de performance ou au sport d'élite.





## Transfert vers d'autres fonctions dans le système du sport

Pour préserver le système du sport, il s'agit d'occuper de nombreuses fonctions : Les enfants et les jeunes, mais aussi les adultes, ont besoin d'entraîneurs bien formés. Des compétitions ne peuvent avoir lieu que si des arbitres ou des juges, des chronométreurs et d'autres titulaires de fonction sont disponibles. Bien entendu, les comités directeurs des clubs et des fédérations doivent assurer une gestion et un développement stratégiques, tandis que les collaborateurs et collaboratrices ou d'autres personnes impliquées doivent s'activer au niveau opérationnel.

La grande majorité de la population suisse pratique un sport dans des structures organisées bénévolement. De nombreux clubs, associations, fédérations et manifestations doivent donc pourvoir diverses fonctions pour lesquelles ils ne peuvent proposer aucun dédommagement (financier).

Les comités directeurs des clubs et des fédérations peuvent assurer la direction de leur organisation uniquement si les présidents et présidentes, les responsables finances, marketing, sponsoring, relève, matches, événements, etc. accomplissent leurs tâches.

Le système sportif suisse peut par conséquent continuer d'exister uniquement si l'on parvient durablement à accompagner les sportifs pendant ou après leur période active vers les fonctions décrites ci-dessus.

Comment faire pour accompagner des sportifs vers de nouvelles fonctions ? Les athlètes sont-ils par exemple déjà encouragés durant leur carrière à se lancer dans une formation de moniteur ou de monitrice J+S ? A suivre un cours pour (jeunes) arbitres ? A assumer un premier petit rôle au sein du comité directeur d'un club ou dans le cadre d'un événement de club ?

L'ensemble des personnes dans le sport de masse ou de performance constitue, grâce au savoir-faire acquis au fil des ans, un réservoir de futurs chargés de fonction. Certaines assument leurs nouvelles tâches déjà pendant leur période active et d'autres après celle-ci.

Il est souhaitable que ces personnes qui endossent une nouvelle fonction continuent de s'engager dans le sport concerné. On peut ainsi se demander comment d'anciens athlètes peuvent être accompagnés dans leurs fonctions. A quel niveau du FTEM les sportifs peuvent-ils être motivés à assumer une future fonction et formés à cet effet ? De telles interfaces peuvent être établies de façon spécifique à un sport et/ou à une fédération grâce au « FTEM Suisse ».

En vue de renforcer les clubs gérés de façon bénévole, qui constituent la base du sport helvétique, les fédérations, Swiss Olympic et l'OFSPD devraient réfléchir ensemble à la manière de soutenir les clubs et les organisateurs dans le cadre du recrutement et de la formation des volontaires et des bénévoles.

### Abandon :

Le fait que beaucoup de jeunes (mais aussi d'adultes) arrêtent le sport est également typique de la phase F3 ainsi que du domaine clé Talent. C'est justement après la fin de l'école obligatoire ou de leur apprentissage que de nombreux athlètes actifs tant dans le sport de masse que dans le sport de performance abandonnent le système du sport organisé pratiqué de façon régulière. A cet égard, l'ensemble des acteurs du domaine de la promotion du sport a pour mission de motiver ces athlètes à continuer de faire du sport et de bouger tout au long de leur vie grâce à des offres adéquates et/ou à utiliser leurs connaissances dans le cadre d'une autre fonction afin d'apporter leur contribution au système sportif.

## Transfert de talents

Par transfert de talents, on entend l'intégration ciblée ou le passage d'athlètes de performance (de la relève), encore en activité ou sortis du circuit, dans un nouveau sport. Le transfert de talents est donc une composante complémentaire dans les domaines de la détection et de la promotion de talents. Il revêt une immense importance pour certains sports. En principe, les transferts dans des sports caractérisés par une densité des performances plutôt faible, où la condition physique ainsi que la constitution sont très importantes et où l'âge de la meilleure performance est élevé sont prometteurs.

Selon une étude effectuée auprès d'athlètes en Suisse, près d'un tiers des athlètes de performance de la relève se verraient effectuer une deuxième carrière dans un autre sport. Or, des clubs et des fédérations ont investi beaucoup de temps et d'argent dans ces athlètes, et ce sur plusieurs années. C'est pourquoi il est judicieux d'accompagner les athlètes de façon systématique lorsqu'ils décident (pour différentes raisons) d'interrompre leur carrière dans un sport.

C'est la raison pour laquelle Swiss Olympic recommande à l'ensemble des fédérations et/ou des sports susceptibles de tirer profit des transferts de talents de donner à cette thématique l'importance qu'elle mérite dans leur concept en lien avec le parcours des athlètes.

### De quelles questions faut-il tenir compte dans le cadre du développement du concept ?

- Dans quelle phase du FTEM, les transferts de talents sont-ils judicieux et (encore) possibles dans le sport concerné ?
- Quelles sont les compétences nécessaires pour les athlètes issus d'autres sports ?

- Des mesures spécifiques de recrutement et de promotion sont-elles prévues pour les athlètes concernés par les transferts de talents ?
- Si oui, quand et comment sont-elles structurées ?
- Existe-t-il des offres d'initiation pour les athlètes intéressés ?
- Qui est responsable des transferts de talents au sein de la fédération ?
- Les sports qui fournissent les athlètes transférés collaborent-ils avec d'autres sports au sein de leur propre fédération (multisports) ou une coopération systématique avec d'autres fédérations (ou sports) doit-elle être mise en place ?
- Quelles contre-prestations pourrait-on offrir aux sports qui fournissent les athlètes transférés ?
- Comment un nouvel environnement motivant (entraîneur, équipe, atmosphère positive, professionnalisme, patience, etc.) peut-il être mis en place pour les athlètes transférés ?
- Les athlètes qui envisagent un abandon sont-ils conseillés et accompagnés activement vers un autre sport ?

En Suisse, les transferts de talents ne sont pour l'instant systématiques que dans peu de sports. Swiss Olympic voit donc un grand potentiel pour le sport helvétique à cet égard et essaie de soutenir au mieux les fédérations dans ce domaine (cf. [site Internet](#)).



# Glossaire

**Abandon** | Abandon d'un sport/interruption précoce de la carrière (par ex. en raison d'une blessure, de la charge scolaire ou professionnelle, du manque de temps libre, de conflits dans l'environnement sportif, d'un manque de motivation, etc.). Retrait d'un ou une athlète avant l'exploitation totale de son potentiel de performance.

**Athlète** | On distingue les athlètes des sportifs dans la mesure où les premiers poursuivent un objectif (de performance) clair et s'entraînent de manière intensive et orientée vers la performance.

**Compétition** | Une compétition sert à déterminer quelle personne ou quel groupe fournit la meilleure performance sportive par rapport à d'autres (cf. bibliographie : Röthig/Prohl, 2003).

**Concours** | Dans le cadre d'un concours, on est récompensés pour avoir atteint un objectif. La victoire ou la défaite est moins importante que lors d'une compétition (cf. bibliographie : Röthig/Prohl, 2003).

**Détection des talents** | Identification des talents et estimation de leur futur potentiel de performance et de succès (domaine Elite).

**Développement des talents** | Le développement des talents comprend les phases de la recherche, de la détection, de la sélection et de la promotion.

**Domaine clé** | Phase globale de développement (Foundation, Talent, Elite et Mastery) du « Concept cadre pour le développement du sport et des athlètes » comprenant elle-même une ou plusieurs phases.

**Entraîneur** | L'entraîneur travaille activement avec les pratiquants, établit des programmes d'entraînement et accompagne les athlètes dans le cadre de l'entraînement et des compétitions. Il assume également fréquemment le rôle de coach. Les entraîneurs sont présents principalement dans le sport de compétition (sport de masse et sport de performance).

**Parcours des athlètes** | Montre les étapes potentielles du parcours d'un ou une athlète vers l'élite.

**Phase** | Phase de développement dans un domaine clé. Les pratiquants peuvent passer d'une phase à l'autre de façon plus ou moins rapide et évoluer vers le haut ou vers le bas. Chaque sportif peut être classé dans une phase selon ses capacités dans un sport donné.

**Promotion des talents** | Mesures applicables à l'entraînement et au suivi censées garantir une évolution optimale de la performance sportive des talents potentiels en vue d'atteindre des objectifs à long terme généralement orientés vers le sport d'élite (cf. bibliographie : Röthig/Prohl, 2003).

**Recherche de talents** | Recherche d'athlètes présentant un important potentiel de performance et de succès pour l'avenir. Mesures visant à trouver un nombre suffisant de talents afin de les diriger vers un entraînement orienté spécialement vers le sport d'élite (cf. bibliographie : Röthig/Prohl, 2003). Cette recherche a lieu aussi bien dans le sport concerné que dans d'autres sports (cf. transfert de talents).

**Sélection des talents** | Sélection de talents pour les cadres de promotion et les compétitions s'appuyant sur la détection des talents. Mesures servant à trouver les membres d'un groupe d'entraînement particulièrement susceptibles de suivre un entraînement orienté vers le sport d'élite dans le cadre de la phase d'entraînement supérieure (cf. bibliographie : Röthig/Prohl, 2003).

**Sport d'élite** | Le sport d'élite est le segment le plus élevé du système de promotion global et désigne ainsi l'élite internationale (Elite et Mastery).

**Sport de masse** | La notion de sport de masse englobe d'une part le modèle et la conception traditionnels du sport basés sur les clubs et caractérisés par la dualité entraînement et compétition ainsi que par des règles et des formes d'organisation claires et, d'autre part, l'exercice individuel du sport et des offres sportives non orientées vers la compétition ou la comparaison des performances et visant uniquement au maintien de la forme physique et de la santé.

**Sport de performance** | Le sport de performance englobe l'ensemble des étapes de l'entraînement visant à la performance, de l'enfance à l'âge adulte en passant par l'adolescence. Il se distingue du sport de masse par son orientation vers des objectifs de performance et vers la comparaison des performances dans le cadre de compétitions régionales, nationales et internationales. Le sport de performance est caractérisé par un entraînement complet et ciblé, et exige la mise en place d'un environnement favorable où sport, école, profession et famille sont conciliés de façon optimale.

**Sport de performance de la relève** | Le sport de performance de la relève englobe tous les enfants et les jeunes qui s'entraînent au sein d'une structure de promotion orientée vers la performance, ont des objectifs de performance et cherchent à mesurer leurs performances lors de compétitions régionales, nationales et internationales.

**Sportif** | Un sportif est une personne qui fait du sport.

**Talent** | Personne que l'on considère à juste titre comme susceptible d'atteindre une capacité de performance élevée dans le sport de performance et de remporter des titres au niveau élite. On peut identifier un talent sur la base de facteurs physiques, cognitifs et psychiques ainsi que de facteurs environnementaux indiquant un potentiel de succès à venir au sein de l'élite (cf. bibliographie : Rüdösüli et al., 2016).

**Transfert de talents** | Intégration ciblée ou passage d'athlètes de performance (de la relève), encore en activité ou sortis du circuit, dans un nouveau sport. Complément important en matière de recherche de talents/de détection de talents.

## Bibliographie

Fuchslocher, J., Romann, M., Birrer, D., Baer, C., Müller, L., Pürro, D., Egli, D. (2016): Manuel pour la détection et sélection des talents Bern : OFSPO, Swiss Olympic.

Gagné, F. (2003). Transforming gifts into talents: The DMGT as a developmental theory. Dans : N. Colangelo & G. A. Davis (Eds.), Handbook of gifted education (3<sup>e</sup> éd., p. 60–74). Boston, MA : Allyn and Bacon.

Gulbin, J.P., Croser, M.J., Morley, E.J. & Weissensteiner, J.R. (2013). An integrated framework for the optimisation of sport and athlete development. Journal of Sports Sciences, 31(12), 1319-1331.

Hohmann, A. (2009). Entwicklung sportlicher Talente an sportbetonten Schulen. Schwimmen, Leichtathletik, Handball. Petersberg: Michael Imhof.

Kempf, H., Weber, A. Ch., Zurmühle, C., Bosshard, B., Mrkonjic, M., Weber, A., Pillet, F., Sutter, S. (2021) : Le sport d'élite en Suisse – Etat des lieux SPLISS-CH 2019. Macolin : Office fédéral du sport (OFSPO).

Lamprecht, M., Bürgi, R., Stamm, H. (2020) : Sport Suisse 2020 – Activité et consommation sportives de la population suisse. Macolin : Office fédéral du sport (OFSPO).

Röthig, P. & Prohl, R. (éd.) (2003). Sportwissenschaftliches Lexikon (7<sup>e</sup> édition entièrement retravaillée). Schorndorf : Karl Hofmann.

## Impressum

**Editeur :**  
© Swiss Olympic (www.swissolympic.ch) 2021

**Auteurs :**  
Nadine Grandjean, Jason Gulbin et Adrian Bürgi (Office fédéral du sport, OFSPO); 2015 | David Egli, Rafael Meier, Dominik Pürro, Samuel Wytttenbach; 2021

**Mise en page :**  
WORX Design GmbH

**Photos/graphique :**  
Keystone-ATS/WORX Design GmbH

**Papier / impression :**  
imprimé sur du papier entièrement recyclé, sans impact sur l'environnement

Tous droits réservés. La réimpression, la reproduction sur tous types de support et la diffusion même partielle de ce document sont interdites sans l'autorisation écrite de Swiss Olympic.







Swiss Olympic  
Maison du Sport  
Talgut-Zentrum 27  
3063 Ittigen près de Berne

Tél. +41 31 359 71 11  
[www.swissolympic.ch](http://www.swissolympic.ch)

En collaboration avec



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Office fédéral du sport OFSPO**

Main National Partners



Premium Partners

